



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 5 juin 2008 — N° 94

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 92 Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 62 en annexe)

Pour: **103** Contre: **0** Abstention: **0**

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 217 Loi concernant la Ville de Huntingdon

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 1039-20080605)

5 juin 2008

M. De Martin (Huntingdon) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 217, Loi concernant la Ville de Huntingdon.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 217 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales et des Régions soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de rapports de commissions

Mme Thériault (Anjou), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 3 juin 2008, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 54, Loi modifiant la Loi sur la police et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1040-20080605)

M. Grondin (Beauce-Nord), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, le 4 juin 2008, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 81, Loi portant sur la modernisation de la gouvernance de La Financière agricole du Québec. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1041-20080605)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Grondin (Beauce-Nord) dépose :

5 juin 2008

L'extrait d'une pétition, signée par 7 458 citoyens et citoyennes de la circonscription de Beauce-Nord, concernant la sauvegarde de cette circonscription électorale.

(Dépôt n° 1042-20080605)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Therrien (Terrebonne) dépose :

Copie de nombreux contrats de services professionnels entre la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et diverses entreprises.

(Dépôt n° 1043-20080605)

Motions sans préavis

M. Simard (Richelieu) et M. Laporte (L'Assomption) proposent conjointement une motion concernant le dossier de l'Université du Québec à Montréal; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Diamond (Marguerite-D'Youville), Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et M. Gaudreault (Jonquière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de l'environnement qui est célébrée annuellement le 5 juin et dont le thème cette année est « Stimuler les économies à faible consommation de carbone »;

5 juin 2008

QU'elle endosse l'objectif du Programme des Nations Unies pour l'environnement de trouver la meilleure alliance possible entre l'économie et un style de vie à faible impact environnemental.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Dorion (Nicolet-Yamaska), M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et Mme Lapointe (Crémazie) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale contre la faim qui se tiendra ce 5 juin, et qu'elle encourage la population à être généreuse tout au long de l'année pour aider les personnes dans le besoin;

QU'elle souligne également le travail et le dévouement de tous les bénévoles et les organismes qui oeuvrent auprès des personnes démunies.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, M. De Martin (Huntingdon) et M. Lelièvre (Gaspé) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée de la Gaspésie et félicite la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour cette initiative visant à mieux faire connaître cette région auprès de l'ensemble de la population québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

5 juin 2008

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 82, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale.
-

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'éducation se réunira en séance de travail afin d'organiser ses travaux.
-

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, propose que le projet de loi n° 63, Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À 13 h 03, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

5 juin 2008

La séance reprend à 15 h 01.

Adoption

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, proposant que le projet de loi n° 63, Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne, soit adopté.

À 18 h 01, M. Picard, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

Les travaux reprennent à 20 h 02.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, proposant que le projet de loi n° 63, Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne, soit adopté.

À la fin de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Paquet (Laval-des-Rapides) dépose :

Le texte d'une conférence de presse tenue le 18 octobre 2007 par Mme Pauline Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Alexandre Cloutier, député de Lac-Saint-Jean, M. Pierre Curzi, député de Borduas, M. Bernard Drainville, député de Marie-Victorin, et M. Daniel Turp, député de Mercier, concernant le dépôt d'un projet de loi sur l'identité québécoise.

(Dépôt n° 1044-20080605)

5 juin 2008

Le débat se poursuit sur la motion de Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, proposant que le projet de loi n° 63, Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Adoption du principe

Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose que le principe du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les élections scolaires, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de M. Camirand (Prévost).

À minuit, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 6 juin 2008, à 10 heures.

5 juin 2008

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 5 juin 2008, à 14 h 09, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Chagnon, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, et de Mme Mignolet, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 60 Loi modifiant la Loi sur la police
- n° 75 Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives
- n° 80 Loi modifiant la Loi sur l'administration financière

Le Président

MICHEL BISSONNET

5 juin 2008

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, proposant que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 92, Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection :

(Vote n° 62)

POUR - 103

Arcand	Domingue	Lapointe	Pelletier
Arseneau	Dorion	<i>[Crémazie]</i>	<i>[Rimouski]</i>
Beauchamp	Doyer	Laporte	Pelletier
Beaupré	Drainville	Leblanc	<i>[Chapleau]</i>
Benjamin	Dubourg	L'Écuyer	Proulx
Benoit	Dufour	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Richard
Bergeron	Dumont	L'Écuyer	Riedl
Bergman	Dupuis	<i>[Pontiac]</i>	Roux
Bérubé	Ferland	Légaré	Roy
Blais	Fournier	Legault	<i>[Lotbinière]</i>
Bonnardel	Francoeur	Léger	Roy
Boulet	Gaudreault	Lelièvre	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>
Caire	<i>[Jonquière]</i>	Lessard	Roy Verville
Camirand	Gaudreault	MacMillan	Schneeberger
Charlebois	<i>[Hull]</i>	Malavoy	Simard
Clermont	Gautrin	Maltais	Sklavounos
Copeman	Gendron	Marcoux	St-Pierre
Côté	Gingras	Marois	Taillon
Couillard	Girard	Marsan	Thériault
Courchesne	Gonthier	Ménard	Therrien
Cousineau	Gosselin	Merlini	Tomassi
Curzi	Grandmont	Méthé	Trottier
Damphousse	Grondin	Morasse	Wawanoloath
De Martin	Hamad	Morin	Whissell
Deschamps	Harel	Normandeau	
Deslières	Jérôme-Forget	Ouellette	
Desrochers	Kelley	Ouimet	
Diamond	Kotto	Pagé	
Dionne-Marsolais	Lapointe	Paquet	
	<i>[Groulx]</i>	Paradis	